

AVIS DE CONVOCATION AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie,

Le mardi 14 décembre 2021 à 19h00

Séance sans présence de public, retransmise sur le site internet de la Ville

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 05 octobre 2021
- Décisions municipales (Art 2122-22 du CGCT).

I. INSTANCES :

- 1/1 : SIVOM Alliance Nord-Ouest - Désignation des délégués du Conseil Municipal
- 1/2 : Conseil d'Administration du CCAS - Désignation d'un délégué du Conseil Municipal
- 1/3 : Conseil d'Administration du collège Jean Moulin - Désignation d'un membre du Conseil Municipal
- 1/4 : Conseil d'Administration du lycée professionnel des Vertes Feuilles - Désignation d'un membre du Conseil Municipal
- 1/5 : Conseil d'Ecole des groupes scolaires publics - Désignation d'un représentant du Conseil Municipal
- 1/6 : Conseil d'administration de l'association « Les Amis du Kent » - Désignation des membres du Conseil Municipal
- 1/7 : SIVOM Alliance Nord-Ouest – Retrait de la commune de Bondues

II. SECURITE :

- 2/1 : Création d'une brigade nocturne pluri communale de surveillance de nuit – Convention avec les communes de La Madeleine, Marquette lez Lille et Wambrechies

III. URBANISME :

- 3/1 : Schéma de mutualisation 2021-2026 – Convention entre la Métropole Européenne de Lille et la Commune de Saint-André
- 3/2 : Quai 22 – Convention de rétrocession des espaces publics
- 3/3 : Domaine d'Hestia – Convention de rétrocession des espaces publics
- 3/4 : Agence d'Urbanisme de Lille Métropole – Convention de partenariat de proximité.

IV. FINANCES :

- 4/1 : Budget 2021 – Subventions
- 4/2 : Budget 2021 – Créances éteintes
- 4/3 : Subventions en nature – Amortissement
- 4/4 : Loyers de garage - Remise gracieuse
- 4/5 : Budget 2022 – Avances sur subventions et contributions
- 4/6 : Budget 2022 – Programme d'investissement – Ouverture anticipée de crédits
- 4/7 : Budget 2022 – Rapport d'Orientation Budgétaire

V. RESSOURCES HUMAINES :

- 5/1 : Agents contractuels – Recrutement sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité
- 5/2 : Agents contractuels – Recrutements sur des emplois non permanents
- 5/3 : Tableau des effectifs – Création de postes

QUESTIONS DIVERSES



Le Maire
Elisabeth MASSE

HÔTEL DE VILLE

📍 89 rue du Général Leclerc - CS 40001 - 59 871 Saint-André CEDEX

☎ +33 (0)3 20 63 07 50 🌐 www.villesaintandre.fr

Toute correspondance doit être adressée impersonnellement à Madame le Maire.